

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2018

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - MEY Karine - VAURAZ Christophe - DESSEIGNE Alain - CHEVALIER Jean-Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - RUET Raymond**

Excusé(s) : - **BOUCAUD Franck - MATHON Christophe - PELLETIER Franck - LALLEMENT Annette -**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Transformation SAMDIV en SPL « Beaujolais-Saône Aménagement » :

Délibération pour virement de crédit pour le paiement des actions que la commune possède auprès de la SPL (859,89 €), pour 291 actions.

Voirie :

Pour l'année 2018, les travaux de voirie s'élèvent pour la commune à 102 438 € HT (Combe Harnoux-Route de la Carrière et Route de la Chapelle). En 2019 et 2020, aucun travaux sur la commune.

En 2021, sont programmés les travaux Route de la Voisinée – Les Combes et le Tang, pour un montant de 123 908 € HT.

Il a été constaté que depuis quelques jours, de nombreux camions et tracteurs avec remorques passent sur la commune, chargés de terre et cailloux. Ces véhicules proviennent du chantier de l'hôpital et se rendent sur la commune de VAUX. Mme le Maire a interpellé les services de l'agglomération, la DDT, le Maire de VAUX et précisent que si les routes ou accotements de la commune sont dégradés, en aucun cas la commune ne paiera les dégâts.

PORTE GOTHIQUE :

Les travaux ont débuté le lundi 3 septembre avec les entreprises COMTE (Maçonnerie), VOUILLON (Charpente), LAYE (Décors peints), TEILLARD (ferronnerie), REPELLIN (architecte) et SANHARD (mission SPS). Le montant des travaux s'élèvent à 46 903,61 € TTC (39 086,84 € HT).

A ce jour, ont été attribuées les subventions suivantes :

Département (12 854,00 €) + Club des Mécènes et Dons fondations du Patrimoine (10 658,80 €) + Amis de Salles (5 500,00 €). En attente, subvention de la DRAC et de la mission Stéphane BERN.

Intervention des pompiers à plusieurs reprises pour destruction de nids de guêpes près du chantier.

EGLISE D'ARBUISSONNAS :

Les entreprises retenues pour les travaux de la nef sont : COMTE (maçonnerie), MARMILLON (menuiserie) et BURNY (électricité), pour un coût total de 71 296 € HT.

A ce jour, nous avons comme subventions et dons, la somme de 56 123 €.

D'autres subventions sont en attente. Une relance est faite auprès de la fondation du Patrimoine à PARIS, pour le prix du mécénat populaire.

Les amis de St Laurent demandent s'il ne serait pas possible de faire chiffrer également, la rénovation du chœur. Afin que les travaux puissent se réaliser en même temps et en fonction du chiffrage et des subventions qui peuvent arriver, la décision sera prise quant à la réalisation ou non de ces travaux.

ECOLE :

Le thème de cette année scolaire sera le jardinage et le végétal. Le jour de la rentrée, chaque enfant, s'est vu remettre un bulbe.

Les 93 élèves sont répartis en 4 classes :

- Maternelle 22 élèves (9 PS + 2MS + 11GS) avec Cécile ROBIN, aidée d'I. BLANC (Atsem)
- CP 18 élèves avec Alain JACQUET (directeur) et S. CHINOUNE (vendredi)
- CE1 12 élèves + CE2 13 élèves avec Caroline DUBUISSON
- CM1 13 élèves + CM2 15 élèves avec Chrystèle BENOLIEL

Le rythme scolaire est de 4 jours par semaine (8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30).

Durant les vacances ont été réalisés : la fresque sur le mur du préau, réfection des peintures de la cabane, du traçage au sol ainsi que l'installation de 6 bancs en bois et de jeux.

Un bureau pour un enfant en fauteuil roulant a été acheté. Une table de change a été prêtée par la commune de GLEIZE.

La commission de sécurité, avec les pompiers, va passer effectuer la vérification périodique de l'école, le mardi 23 octobre à 9h.

Au niveau de l'informatique, le tableau blanc de la classe des CP a été vérifié, mais présente quelques défauts de fonctionnement. 8 ordinateurs arrivent en fin de vie. Des devis ont été demandés à ISINET pour le changement de 4 ordinateurs (3354 € TTC) et 8 ordinateurs (6 600 € TTC). Voir également pour l'installation d'un tableau blanc, dans la classe des CE1 et CE2.

L'académie de LYON vient de nous informer de la mise en place d'un plan numérique rural. Ce plan permet d'obtenir des subventions pour l'achat de matériel informatique. Le conseil est tout à fait d'accord pour adhérer à ce plan et précise qu'en fonction de l'aide financière apportée, il statuera sur les achats à effectuer. Christophe VAURAZ se charge de ce dossier, conjointement avec le directeur.

JEUX ENFANTS :

Les jeux pour enfants, au pré du Breuil, seront installés fin septembre. Le coût de cette installation, est de 14 028.00 € TTC. Une subvention de notre sénateur, nous a été attribuée pour la somme de 5 000,00 €.

MAISON MIOLANE « Rue du Chapitre » :

Pour l'instant, aucune réponse de l'agglo quant à l'achat de cette maison. Mme le Maire relance le président de l'agglo pour connaître leur position afin d'en informer le propriétaire.

Différents services de l'agglo sont venus visiter ce bâtiment et l'agglo a missionné un architecte pour une étude de réhabilitation. Etude non reçue à ce jour.

QUARTIER « PONT MATHIVET » :

Une demande est faite auprès de la DDT pour la création d'un passage « piétons », vers le pont, sur la RD 19, afin de sécuriser les enfants qui se rendent à l'abribus, le long de la Vauxonne.

Le fossé entre le lotissement du Pont Mathivet et celui des Coquelicots a été curé. Frais à la charge des lotissements.

Un courrier sera adressé aux locataires du lotissement d'HBVS, leur demandant de nettoyer leur haie débordant sur le trottoir.

Délibération pour cautionnement d'un emprunt (86 400 €, sur 40 ans) contracté par HBVS auprès de la Caisse de dépôts et consignations, en vue de la réalisation de travaux d'amélioration du lotissement au Pont Mathivet.

SINISTRE FUEL :

Suite au sinistre de débordement de fuel, survenu chez Mr CHANAY « Route de la Croix-Polage », et grâce à l'intervention rapide de la commune et des services de l'agglo, la pollution s'est limitée au bac de rétention d'eau. Actuellement, par précaution restent positionnés, un boudin et des bottes de paille, au fond du bac.

Les frais de dépollution, payés à ce jour, par la commune, s'élèvent à 452,34 €. Facture prise en charge par notre assurance. Les autres frais ont été payés par l'assurance de l'agglo.

Un expert missionné par l'assurance de l'agglo, viendra sur place, le mercredi 3 octobre à 9h15.

TERRAIN CIMETIERE ARBUISSONNAS :

En vue d'agrandir le parking du cimetière d'Arbuissonnas, proposition d'achat, au GFA DE LACARELLE, du terrain attenant. Terrain de 1 200m², actuellement en friches. Attente de la réponse du GFA de LACARELLE.

INSCRIPTION SITE CLASSE :

Lecture du courrier de la DRAC, nous précisant que notre demande d'inscription au titre des monuments historiques pour : le Cloître + Parloir + Salle capitulaire + Galotrop ne sera traitée par la commission régionale du patrimoine et d'architecture (CRPA) qu'en 2019. La DRAC précise, qu'il serait souhaitable également de demander l'inscription des maisons du Chapitre. Pour l'instant, la commune n'est pas intéressée par cette extension.

DIVERS :

Gendarmerie :

Le commandant COMMINS Arthur-Emmanuel, est le nouveau chef d'escadron de VILLEFRANCHE

Journal Le Patriote :

Mme Eliette LAUTARD nous informe qu'elle cesse son activité de correspondante au sein du journal. Elle cherche un remplacement.

Logiciel Mairie :

Achat de 2 logiciels pour le prélèvement à la source et les élections. Coût total 1 198,20 € TTC.

Ecole de musique ADEPA :

Cette structure créée en collaboration avec l'agglo et les sociétés musicales des communes de l'agglo, donne ses cours de musique au clos de Milly à St Etienne des Oullières. Ecole ouverte aux enfants et aux adultes (Renseignements au 06-12-75-32-14).

GEO PARK :

Fête au parc Vermorel, à VILLEFRANCHE, le dimanche 23 septembre (11h à 18h). Ouvert à tous.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 2 octobre 2018

Mardi 6 novembre 2018

Mardi 4 décembre 2018

Mardi 8 janvier 2019

